



ORGANIZATION OF  
AFRICAN UNITY

Secretariat  
P. O. Box 3243

منظمة الوحدة الأفريقية

السكرتارية  
ب. ص. ٣٢٤٣

ORGANIZATION DE L'UNITE  
AFRICAINNE

Secretariat  
B. P. 3243

Addis Ababa

CM/1219 (XL)  
Add.1

CONSEIL DES MINISTRES  
QUARANTIEME SESSION ORDINAIRE  
27 FEVRIER - 7 MARS 1984  
ADDIS ABEBA - ETHIOPIE.

RAPPORT DE LA TROISIEME SESSION DE LA COMMISSION

MIXTE OUA/FAO/OMS



INTRODUCTION

1. La troisième Session de la Commission Régionale Mixte FAO/OMS/OUA pour l'Alimentation et la Nutrition en Afrique s'était tenue du 24 au 26 octobre 1983 au Centre International Egyptien pour l'Agriculture au Caire, Egypte. Cette session fait suite à la Deuxième tenue à Accra, Ghana, en Décembre 1981. Actuellement, 43 Etats membres font partie de la Commission (Annexe 1). La Troisième Session a été convoquée par le Directeur Général de la FAO, au nom des trois organisations de financement; il a été demandé aux 43 Etats membres d'envoyer une délégation à cette session. Trois Mouvements de Libération reconnus par l'OUA et plusieurs autres agences travaillant dans le domaine de l'alimentation et de la nutrition ont été invités à titre d'observateurs. Au total 21 pays ont été représentés à cette session.

2. Les discours à la Cérémonie d'Ouverture ont été prononcés par :

- i) Mr. A.B. Cissé (Vice-Président de la Deuxième Session - Niger).
- ii) S.E. M. le Ministre de la Santé (Egypte), le Dr. M.Z. Sabri
- iii) M. J.A.C. Davies, Directeur Général Adjoint de la FAO et Représentant Régional pour l'Afrique (lu par le Dr. A. Abusineira, Représentant de la FAO, Egypte).
- iv) Dr. C.A.A. Quemun, Directeur Régional de l'OMS pour l'Afrique (lu par le Dr. Ch. Randriamanana, Fonctionnaire Régional de l'OMS)
- v) Dr. M.H. Rajabally, Représentant de l'OUA.
- vi) S.E. M. le Ministre d'Etat chargé de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire, le Dr. Yousef Wali.

A la cérémonie d'ouverture, on notait la présence de représentants de missions diplomatiques et de plusieurs Ministres du Gouvernement d'Egypte.

3. Elections : Le bureau suivant a été élu :

- |  |   |                |
|--|---|----------------|
| M. F. Afifi (Egypte)                     | - | Président      |
| M. C.S. Chobakonue (Lesotho)             | - | Vice-Président |
| Mme S.N. Kiyingi (Ouganda) et            | } | Rapporteurs    |
| M. J.M. Béké (République Centrafricaine) |   |                |

4. Adoption de l'Ordre du Jour :

L'ordre du jour tel qu'il a été adopté apparaît en annexe 7.

Rapport du Secrétariat

5. Le Dr. E.O. Idusogie a présenté le Rapport (voir annexe 8). Il a fait remarquer que les ateliers sous-régionaux sur la politique alimentaire et nutritionnelle ainsi que sur la formulation de programmes n'ont pas été organisés comme prévu, en raison du manque de fonds. Par conséquent, une autre approche a été adoptée, par la collaboration directe avec les pays pris individuellement, dans la formulation des politiques et programmes nationaux d'alimentation et de nutrition. Des missions chargées de programmation ont été entreprises dans plusieurs pays, notamment en Gambie, au Ghana, en Guinée, au Mali et en Ouganda en 1982, au Burundi, au Rwanda et au Zimbabwe en 1983. Les résultats de ces missions figurent dans la section suivante. Les autres domaines où des efforts importants ont été déployés sont : la participation à la formulation des directives sur l'alimentation de l'enfant (cinq pays), les projets de recherche appliquée (quatre pays) et les projets de développement dans le domaine de l'alimentation et de la nutrition (trois pays). Au cours de cette période, le Président de la Commission a, jusqu'à sa retraite en février 1983, travaillé en étroite collaboration avec le Secrétariat. Le contact a été maintenu avec les bureaux du PNUD, de l'OMS, de la FAO et de l'UNICEF dans la plupart des pays visités, de même qu'avec le personnel aux postes-clé dans ces pays. Une visite a également été effectuée en République Populaire de Chine sur l'invitation du gouvernement chinois. Six domaines ont été identifiés comme étant ceux dans lesquels l'Afrique pourrait largement bénéficier de l'expérience et de la coopération chinoise.

6. Au cours de la discussion qui a suivi, le Secrétariat a spécifié les principales contraintes suivantes :

- i) Lot de travail excessif à cause du nombre de visites aux pays de même que le travail au Secrétariat lui-même.
- ii) Absence de points de contact bien définis dans les pays,
- iii) Insuffisance du personnel formé dans les pays;
- iv) Manque d'appui financier au programme de travail. Des éclaircissements ont été demandés sur les raisons du succès de la Chine en matière de production alimentaire.

Il est difficile de donner des raisons spécifiques à cause de la différence des conditions agro-écologiques, psycho-sociales et politiques. Il a également été fait remarquer que certains fonds de la CTPD, tel que recommandé dans le document de travail étaient disponibles au niveau de diverses agences (FAO, OMS, PNUD, UNICEF) si on le désiraient.

#### Déclaration des Pays

7. Des déclarations ont été faites par les pays suivants :

l'Egypte, le Lesotho, et le Niger.

8. Le représentant de l'Institut International d'Agriculture Tropicale a présenté un document sur les progrès réalisés en matière du développement de la recherche sur les systèmes d'exploitation et l'amélioration des variétés de cultures à IITA.\*

#### Directives pour la Formulation de Politiques et de Programmes Alimentaires et Nutritionnels en Afrique

9. Le Dr. Bailey a expliqué que le plan général proposé pour les politiques et programmes en matière d'alimentation et de nutrition (annexe 1 de l'appendice II) a été le fruit de plusieurs années d'expérience des agences de financement et du Secrétariat de la Commission. Malheureusement, il ne s'est pas dégagé un consensus général au niveau des diverses agences sur le cadre de tels politiques et programmes. Celui proposé comprend deux parties :

Partie A - Situation et activités en matière d'Alimentation et de Nutrition

Partie B - Politiques et programmes.

La partie A est fondée sur les résumés des expériences sur l'Alimentation et la Nutrition, expériences effectuées par le Secrétariat et les agences de financement au cours des dix années passées. La partie B est tirée de l'approche du programme à moyen terme adopté par la FAO et l'OMS. Cette procédure a été pleinement suivie dans 4 pays (Burundi, Guinée, Ouganda, et Zimbabwe), et partiellement dans plusieurs autres.

\* Disponible sur demande à IITA, Ibadan, Nigéria.

Le document élaboré après la mission de programmation ne représente pas un document final, il doit être encore étudié en profondeur par les gouvernements, avant d'être adopté et mis en oeuvre. Quelque 30 pays ont mis ou sont en train de mettre au point des stratégies alimentaires au niveau national tel que proposé pour le Conseil Alimentaire Mondial, avec la collaboration de diverses agences de coopération internationale ou bilatérale, au total 11 agences entraînant ainsi des approches différentes dans une large mesure. Les approches ne devant pas être les mêmes, mais plutôt adoptées aux circonstances de chaque pays, cela faciliterait le contrôle des programmes d'alimentation et de nutrition à travers l'Afrique; c'est ce qu'on attend de la Commission si un certain modèle de base était adopté.

10. Les critères suivants ont été utilisés dans le choix des pays devant recevoir les missions de programmation en matière d'alimentation et de nutrition :

- i) pays ayant récemment acquis leurs indépendances;
- ii) ceux figurant sur la liste des "moins avancés" des Nations Unies;
- iii) ceux ne disposant pas de stratégie nationale alimentaire;
- iv) ceux ayant demandé la visite d'une mission. Pour des raisons de

temps, le Secrétariat n'avait pu entreprendre que trois à quatre missions par an. La procédure des missions de programmation est exposée dans ses grandes lignes en annexe 2 de l'appendice II. Le contact est initialement établi par le Directeur Général Adjoint de la FAO avec le Représentant Résident du PNUD, le Représentant de la FAO, le Coordonnateur de l'OMS et le Représentant de l'UNICEF dans le pays visité. Le Représentant du PNUD prend attache avec le Ministre du Plan (ou son équivalent) en tant que Ministre le mieux placé pour s'occuper de la coordination de la mission. Le document sur la politique et le programme est compilé sur la base des contributions de tous les Ministres et autres agences concernées. Après, la mission peut participer à l'élaboration initiale des projets (tels que les enquêtes, la surveillance ou la recherche appliquée, les composantes de la nutrition au niveau des projets de développement agricole et rural, de même qu'au niveau des soins de santé primaire, et aussi des directives sur l'alimentation de l'enfant par exemple, sur l'utilisation des céréales et des mélanges de légumineuses grillées comme aliment de sevrage, etc...

11. Pour cette troisième session, il a demandé aux pays de présenter leurs situations alimentaires et nutritionnelles, en suivant plus ou moins la partie A des directives, mais dans le cadre de la quatrième session, il serait souhaitable que les pays présentent leurs politiques et programmes en matière d'alimentation et de nutrition en suivant la Partie B qui sera adaptée en cas de besoin.

12. La FAO a souligné que la Commission en tant qu'un bureau de liaison et de coordination, a la responsabilité de sensibiliser les gouvernements en leur faisant prendre conscience de l'importance d'une approche multisectorielle des problèmes d'alimentation et de nutrition, et de les aider également à évaluer leurs situations alimentaires et nutritionnelles. L'application des directives aux politiques et programmes est une plus grande entreprise. Les directives doivent être appliquées de façon flexible, suivant les conditions locales. Les missions de programmation nécessitent une collaboration étroite avec les divisions appropriées du siège de la FAO, et doivent être en accord avec les priorités de la FAO telles que globalement définies par les Etats membres et telles qu'établies dans le pays concerné; parmi ces priorités se trouvent les programmes d'auto-suffisance alimentaire et de sécurité alimentaire, l'exécution du Programme Régional d'Alimentation pour l'Afrique, le programme d'action de la Conférence Mondiale sur la Réforme Agricole et le Développement Rural (CMRADR), et le Plan d'Action de Lagos. La FAO est, à l'heure actuelle, en train de mettre l'accent sur l'introduction de la Nutrition dans les projets de développement agricole et rural et a préparé un manuel sur le sujet. Cette approche et le manuel servent de compléments à la politique et à l'approche du programme.

13. L'OMS a proposé qu'un groupe multidisciplinaire soit formé dans chaque pays pour examiner le document produit sur la situation alimentaire et nutritionnelle, et pour étudier les politiques et programmes, en collaboration avec les instituts nationaux de gestion qui existent dans la plupart des pays.

Plan de travail du Secrétariat pour l'année 1984/85

14. L'Ambassadeur Elbatt a présenté un document de travail (annexe 12), qui de l'avis des délégués représentait fidèlement les directives suivant lesquelles le Secrétariat doit exécuter ses tâches ainsi que les domaines prioritaires.

Le document représentait en fait le programme de travail de la Commission. Il a été proposé que le Secrétariat se serve des directives de l'OMS en matière d'évaluation pour procéder à une évaluation formelle du travail de la Commission et du Secrétariat. Un éclaircissement a été donné sur le terme "personnel d'appoint" (annexe 2); ce sont les sténographes qui assistent les secrétaires scientifiques. Le programme de travail a été adopté à la suite de ces commentaires. Le Directeur Général Adjoint/Représentant Régional de la FAO a insisté pour que le programme de travail soit conjointement élaboré par une équipe formée des responsables nationaux et du Secrétariat, et non par ce dernier seulement. Les Etats membres doivent appuyer le plus possible le programme de travail.

#### Conclusions et Recommandations

15. La Commission voudrait exprimer ses sincères remerciements au Gouvernement d'Egypte pour les moyens pratiques mis à leur disposition, ce qui a permis la tenue de cette troisième session et également pour la généreuse hospitalité qui a été accordée aux participants.

16. Les missions de programmation en matière d'alimentation et de nutrition doivent être poursuivies dans les pays choisis en tant qu'activité clé au Secrétariat. Elles doivent être entreprises en accord avec les politiques et priorités de la FAO telles que formulées par les pays membres, et doivent être incluses dans le Programme Régional Alimentaire pour l'Afrique, le Rapport de la Conférence Mondiale sur la Réforme Agricole et le Développement Rural, et le Plan d'Action de Lagos. Le choix des pays doit être fondé sur les critères mentionnés au paragraphe 10. Le Secrétariat doit maintenir ses contacts avec les pays déjà visités à travers les correspondances et/ou les échanges de visites.

17. Les domaines suivantes doivent faire l'objet d'un effort spécial de même qu'il s'avère nécessaire d'obtenir le crédit adéquat correspondant (en particulier les fonds pour les services des consultants)

- i) formulation des politiques et programmes nationaux en matière d'alimentation et de nutrition;
- ii) exécution du programme d'enquêtes national rapides sur l'alimentation et la nutrition;

- iii) surveillance du programme alimentaire et nutritionnel ;
- iv) auto-suffisance et sécurité alimentaire;
- v) entreposage des produits vivriers et développement d'infrastructures de conservation des récoltes;
- vi) céréales locaux et mélanges de légumes pour les groupes vulnérables;
- vii) cours nationaux de formation en alimentation et en nutrition pour les planificateurs;
- viii) intégration des composantes nutritionnels appliqués dans les programmes de développement agricole, et rural et de soins de santé primaire.

18. Le Secrétariat doit identifier les programmes et projets prometteurs dans les domaines sus-mentionnés dans divers pays et organiser des visites d'équipes multidisciplinaires à ces programmes lorsque les Etats membres en font la demande.

19. Les agences de financement doivent rechercher les voies et moyens pour accroître la participation du Président et du Vice-Président au travail actuellement en cours de la Commission.

20. Pour la quatrième session, le Secrétariat doit préparer une évaluation formelle du travail de la Commission et du Secrétariat.

21. Le Secrétariat doit prendre des mesures immédiates pour créer des Points de Contacts, comme l'a déjà recommandé la deuxième session.

22. A la quatrième session, les Etats membres doivent présenter leurs politiques et programmes nationaux d'Alimentation et de Nutrition. Les agences de financement doivent rechercher des fonds spéciaux pour couvrir les dépenses d'au moins un délégué par Etat membre à cette quatrième session.

23. Le document FAO/OMS/OUA FNAF/83/4 a été adopté, mais doit être considéré comme Programme de travail de la Commission plutôt que comme programme de travail du Secrétariat. Les Etats membres doivent participer activement au programme. Il a particulièrement été recommandé qu'ils mettent sur pied des groupes de travail multisectoriels pour l'étude du document sur les politiques et programmes d'alimentation et de nutrition, et ce en collaboration avec les instituts nationaux de gestion.





24. Le Secrétariat a été félicité pour le travail considérable qu'il a effectué au cours de la période 1982/83, si l'on tient compte du personnel limité dont il dispose. Toutefois, les délégués ont jugé nécessaire que le Secrétariat doit avoir un Secrétaire en plein temps de la FAO en vue de seconder le personnel actuel dans sa tâche.

25. Les agences de financement doivent rechercher la coopération et la participation de l'UNICEF dans le cadre du travail de la commission.

Current members of the Joint Commission

Liste des pays membres

Algérie	Mali
Angola	Maurice
Bénin	Maroc
Botswana	Mozambique
Burundi	Niger
Cameroun	Nigéria
Cape Vert	Rwanda
République Centrafricaine	Sao Tome et Principe
Comores	Sénégal
Congo	Sierra Léone
Guinée Equatoriale	Somalie
Ethiopie	Soudan
Gambie	Swaziland
Ghana	Tanzanie
Guinée Bissau	Tunisie
Kénya	●uganda
Lesotho	Haute Volta
Libéria	Zaire
Madagascar	Zambie
Malawi	Zinbabwé

**AFRICAN UNION UNION AFRICAINE**

**African Union Common Repository**

**<http://archives.au.int>**

---

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

---

1984-02

# Report of the Third Session of the Joint OAU/FAO/WHO Commission

Organization of African Unity

Organization of African Unity

---

<https://archives.au.int/handle/123456789/9897>

*Downloaded from African Union Common Repository*